

Union des professeurs de physique et de chimie

Éditorial

par **Le Bureau national**

Nous écrivons cet éditorial alors que Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale n'a toujours pas donné la structure définitive de la classe de seconde et que les groupes chargés de rédiger des programmes n'ont pas terminé leur travail.

Les questions posées aux journées de Rouen fin octobre sont toujours sans réponse (voir le discours de Jean-Charles JACQUEMIN et l'éditorial dans le numéro de décembre).

Nous avons dans un premier temps réagi pour que les sciences expérimentales soient présentes dans les enseignements fondamentaux. Nous avons demandé qu'il y ait des modules de découverte et des modules d'approfondissement en sciences physiques en seconde. Nous avons demandé à plusieurs reprises le report de la réforme à la rentrée 2010. Nous avons souligné l'importance des travaux pratiques tant dans les enseignements fondamentaux que dans les modules.

Certes, il y a maintenant des sciences expérimentales dans le tronc commun.

Nous constatons que le calendrier est maintenu obstinément. Nous continuons à affirmer qu'il est catastrophique pour l'orientation des élèves actuellement en troisième, qui doivent préparer une orientation sans connaître l'organisation et les contenus de formation de seconde et dans l'ignorance totale des possibilités qui leur seront offertes dans le cycle terminal. Cette situation est particulièrement critique pour les orientations vers les voies technologiques dont on nous dit l'importance, mais dont on ignore tout.

Nous n'avons eu aucune réponse sur la place voire l'existence des activités expérimentales dans les enseignements scientifiques. Nous continuons à affirmer qu'un enseignement scientifique ne peut pas s'envisager sans la confrontation au concret que permet l'expérimentation.

Nous ne savons toujours pas si un module d'approfondissement en sciences physiques sera proposé aux élèves de seconde. Nous sommes dans la même incertitude concernant le module « techniques de laboratoire ».

Nous sommes consternés de constater qu'une réforme attendue et nécessaire soit mise en place dans la précipitation, sans tenir compte des élèves directement concernés, sans tenir compte des étapes normales de l'année scolaire et de l'orientation.

Nous ne pouvons admettre que des commandes de programme soient faites avant que les structures de l'enseignement soient arrêtées et connues, en particulier les horaires en classe entière ou en travaux pratiques.

Nous ne pouvons, à ce jour, que réaffirmer fermement notre demande de report de cette réforme exprimée par notre communiqué du 3 décembre 2008 qu'on lira dans ce numéro de janvier dans la rubrique « Vie de l'association » (p. xxx).

Un autre « chantier » nous préoccupe également. C'est celui de la formation et du recrutement des professeurs. Là encore, les réformes structurelles précèdent la réflexion sur les objectifs et les contenus. Où en sont la réflexion et la mise en place des masters d'enseignement dans les universités ? Quelles sont les places des formations disciplinaire et professionnelle dans ces nouveaux masters et par qui ces formations seront-elles assurées ? Quelle sera la place de la pratique expérimentale dans l'unique épreuve orale disciplinaire du nouveau CAPES ?

Nous sommes en attente de changements, mais ne pouvons admettre qu'une réforme dans laquelle les programmes sont faits dans la précipitation en cinq semaines, fasse oublier l'urgence de former davantage de scientifiques ainsi que des citoyens responsables.

Le 11 décembre 2008

PS : Nous venons d'apprendre la décision de repousser l'application de la réforme.

Il aura fallu de l'agitation dans les établissements pour que la voix de la raison soit entendue. Espérons une période constructive de concertation. Nous resterons vigilant sur la place des sciences physiques et sur les conditions de leur enseignement ».

Le 15 décembre 2008